

CRÉATION D'UN LOTISSEMENT RUE DU CLOS ALLETETE À MILLY SUR THERAIN



MAÎTRE D'OUVRAGE



OPAC DE L'OISE
9, AVENUE DU BEAUVAISIS
60 000 BEAUVAIS

MAÎTRE D'ŒUVRE MANDATAIRE



GP ARCHITECTES
873, BLD DE LA RIOLETTE
60520 LA CHAPELLE EN SERVAL

MAÎTRE D'ŒUVRE COTRAITANT (VRD)



VERDI INGENIERIE SEINE
2, RUE JEAN BAPTISTE GODIN - PAE DU HAUT VILLÉ
60 000 BEAUVAIS

BUREAU DE CONTROLE



SOCOTEC - AGENCE DE CREIL
1 RUE DES PRUNELLIERES - PARC ALATA
60100 CREIL

CSPS



CETE APAVE
172 AVENUE MARCEL DASSAULT
60 000 BEAUVAIS

Titre / société / lots	Noms	Tel	Mail	Présent	Absent	Diffusion	Convoqué prochaine réunion
MAITRISE D'OUVRAGE							
OPAC de l'Oise Tél : 03 44 79 50 50 Fax : 03 44 06 39 09	M.DEL RIO		fdelrio@opacoise.fr		X	X	
	M. LEMOINE		plemoine@opacoise.fr		X	X	
	Mme LE DANTEC		jle-dantec@opacoise.fr		X	X	
	M. MERLIN	06.32.91.04.42	amerlin@opacoise.fr	X	X	X	X
	Mme NICOLAS		cnicolas@opacoise.fr		X	X	
	Mme TOUZARD	03.44.06.39.95	ctouzard@opacoise.fr		X	X	
MAITRISE D'ŒUVRE							
GP ARCHITECTES Tél : 03.44.54.68.67 Fax : 03 44 54 96 45	M. GIRARD	03.44.54.68.67	girarde.gparchitectes@orange.fr		X	X	X
	M. PERONNET	06.84.40.05.38	c.peronnet@gparchitectes.com		X	X	X
Verdi Ingénierie Seine Tél : 03 44 48 26 50 Fax : 03 44 48 18 21	M. CALMELET	06.40.21.25.36	vcalmelet@verdi-ingenierie.fr		X		
	Mme. CARETTE	07.86.62.38.69	mmcarette@verdi-ingenierie.fr	X			X
VILLE DE MILLY SUR THERAIN							
Mairie Rue de Dieppe 60112 Milly-sur-Thérain Tél : 03.44.81.00.22	M.DE L'HAMAIDE		mairie.millysurtherain@wanadoo.fr		X	X	X
	M. COCAGNE	06.75.31.14.75		X	X	X	X
	M. DROUARD	06.80.90.39.57			X	X	X
	M. SMET	06.43.38.50.95		X	X	X	X
BUREAU DE CONTROLE							
SOCOTEC Tél : 03.44.63.84.00 Fax : 03.44.53.03.97	M. VALETTE	06 15 28 51 17	Jean-Luc.VALETTE@socotec.com		X	X	X
CSPS							

Verdi Ingénierie Seine

SIÈGE SOCIAL : 99 rue de Vaugirard - 75006 Paris - Tél. 01 42 22 61 22 - Fax 09 72 13 45 66 - seine@verdi-ingenierie.fr
SAS au capital de 37 000 € - SIREN 445 292 790 RCS PARIS - APE 7112B - TVA Intracommunautaire FR 08 445 292 790

AGENCE OISE : ZI du Haut Villé - Rue Jean-Baptiste Godin - 60000 Beauvais - Tél. 03 44 48 26 50 - Fax 09 72 13 45 65
www.verdi-ingenierie.com



CR n°	Contenu			Pour le	Intervenant concerné		
CETE APAVE Tél : 03.44.45.28.36 Fax : 06.11.85.12.66	M. DELMAS		Olivier.delmas@apave.com		X	X	X
GEOTECHNICIEN							
FONDASOL	M. RICHE		bertrand.riche@fondasol.fr		X	X	
	M. DUFOUR	03 22 44 62 95 06 15 88 67 56	marc.dufour@fondasol.fr		X	X	x
CONCESSIONNAIRES							
VEOLIA EAU SEAO	M. WALLOIS	06.12.17.10.96	arnold.wallois@veolia.com		X	X	
	M. COPE	06.01.28.07.26			X	X	
ERDF / ENEDIS	M. MONTFOURNY	06.63.16.13.10	mickael.monfourny@erdf-grdf.fr		X	X	
ORANGE	M.KRAUZE	06.87.74.34.52.	herve.krauze@orange.com		X	X	
CAB	Mme GLORIEUX	03.44.10.52.57 06.22.44.30.81	s.glorieux@beauvaisis.fr		X	X	
ENTREPRISES							
EIFPAGE TRAVAUX PUBLICS NORD RN17 GARE - BP11 60 190 ESTREES SAINT DENIS	M. Sébastien NOREL	03 44 10 30 66			X		
	M. Eddy Demeester	06 85 08 66 10	Eddy.DEMEESTER@eiffage.com		X	X	X
	M. BOUTROUILLE			X			
LOISELEUR 44 rue Aristide Briand BP 80003 60872 RIEUX cedex	M. LOISELEUR	03.44.71.08.01	loiseleur@groupe-loiseleur.com		X		X
	M. JOUANIQUE	06 72 26 81 79	cedric.jouanique@loiseleurpaysage.com		X	X	X
	M. BERTHIER	06.07.98.94.55	p.berthier@groupe-loiseleur.com		X	X	X
DEMATHIEU BARD Z.I. de la Pilaterie Rue de la Couture BP 14035 59704 MARCQ EN BAROEUL Cedex Tél : 03.28.32.67.43	M MONNIER	06.21.03.06.92	eric.monnier@demathieu-bard.fr		X		
	M MINEL	06.75.04.53.67	mickael.minel@demathieu-bard.fr	X	X	X	
	M TINGRY		cedric.tingry@demathieu-bard.fr		X	X	

PROCHAINE REUNION

N°	DATE	HEURE	LIEU	OBJET
26	14/03/2017	11h00	Base vie DEMATHIEU & BARD - Lotissement	Réunion de planification des travaux du bassin et de la zone de compensation

Les éléments en **ROUGE** sont ceux ajoutés dans le dernier compte rendu, en l'occurrence n°25

Le compte-rendu de chantier est considéré comme accepté sans réserve s'il n'a pas fait l'objet d'observation écrite avant ou pendant le rendez-vous de chantier suivant.

R1 : premier rappel,

R2 : deuxième rappel,

R3 : troisième rappel. À l'issue du 3eme rappel, la relance est faite par courrier ; PM : Pour Mémoire

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
-------	---------	---------	----------------------

OBJET DE LA REUNION

CR25	Avancement des travaux.		
------	-------------------------	--	--

OBSERVATIONS SUR LE COMPTE RENDU PRECEDENT

CR25	Sans objet		
------	------------	--	--

DOCUMENTS REMIS

	<u>EIFFAGE => VERDI ; GPA ; FONDASOL</u> Arrêtés de circulation de la Mairie de Milly sur Thérain applicable du 02/02/17 au 23/02/2017 pour la rue du Clos des Alette et rue des Prés.	02/02/17	
	<u>EIFFAGE => TOUS</u> Sans objet		
	<u>LOISELEUR => VERDI</u> Sans objet		
	<u>COMMUNE => VERDI</u>		
CR25	Copie de l'arrêté de circulation délivré pour l'entreprise DEMATHIEU & BARD du 28/02/17 au 30/06/2018 pour des restrictions qui pourront être apportées à la circulation pour la rue du Clos des Alletête, la RD 133 et le parking du Clos du Thérinet à Milly sur Thérain.		
CR24	Copie de l'arrêté de circulation délivré pour l'entreprise DEMATHIEU & BARD du 23/02 au 22/03/17 pour les rues du Clos Alletête et des Prés à Milly sur Thérain.		

INFORMATIONS ET PIECES A FOURNIR

	<u>COMMUNE</u>		
CR24	M. COCAGNE demande à VERDI s'il est possible de remplacer les moutons par des vaches pour le fauchage de la zone de compensation. Réponse de Verdi : Il n'y a pas d'inconvénient à gérer le site par pâturage extensif bovin, avec une mise à l'herbe au printemps sur sol ressuyés jusqu'à octobre. Cependant il faudra limiter l'UGB (Unité de Grand Bovin) de 0,8 à 1,5 UGB/ha		
CR24	M. COCAGNE indique que le bassin est toujours clôturé avec des barrières HERAS et demande la pose des clôtures définitives. EIFFAGE indique qu'il n'a pas encore choisi son fournisseur et qu'il est en cours de consultation.		
CR24	M. COCAGNE fait part des dégradations survenu sur des bordures de la rue du Clos Alletête lors de la livraison de la base vie de l'entreprise DEMATHIEU & BARD et que les joints de bordures devront être repris.	PM	
CR23	M. DROUARD, demande s'il est possible de transmettre à la commune les sondages réalisés. L'OPAC indique que seul le dossier Loi sur l'eau fût transmis à la commune et qu'il transmettra les documents manquants dans les meilleurs délais. Mme LE DANTEC se charge de transmettre les documents manquants.		
	Et indique qu'il fut interrogé par la propriétaire du lot AO n°385 (Mme Minet), concernant le remplacement ou pas de la clôture et les stationnements du lotissement. M. PERONNET indique qu'une délimitation des stationnements par de la bordure de type T2 est prévue, permettant de protéger la clôture existante.	PM	
CR22	M. COCAGNE alerte sur les mesures et accord pris en 2013 avec l'exploitant de la ferme pour la mise en place d'un écran végétal. > M. DROUARD demande la position de l'OPAC sur la mise en place d'un écran végétal. M. MERLIN indique qu'il va étudier la demande selon les échanges réalisés de l'époque.	PM	

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
CR21	M. COCAGNE informe que les riverains se plaignent des nuisances engendrées par le chantier (bruits et propreté). L'Opac indique qu'une personne de l'entreprise DEMATHIEU & BARD sera présente à compter du 27/02/17 afin d'informer et de gérer les gênes occasionnées par le chantier. Rappel	PM	
	<u>OPAC</u>		
CR21	L'Opac demande à verdi de vérifier la faisabilité d'un approfondissement du bassin afin de gagner de limiter les emprises impactant les parcelles. Fait		
CR20	L'Opac demande qu'il n'y ait qu'un compteur AEP pour les bâtiments B et C	PM	
	<u>ERDF</u>		
CR24	ENEDIS informe et confirme par mail l'intervention de l'entreprise CORETEL semaine 9 pour le coulage de la dalle du poste, ainsi que la reprise des câbles et le remblayage de la tranchée. En cours		
CR23	ENEDIS informe hors réunion que la livraison du poste DP est programmée semaine, que l'entreprise CORETEL interviendra semaine 9 pour la création de la dalle de poste et que pour cela il a besoin qu'on lui permette l'accès à l'emplacement prévu, ainsi que le niveau 0 du projet fini.	PM	
CR22	Eiffage demande les dimensions des ReMBT et GVcibe pour prise en compte dans la confection des murets technique. Réponse fournit par ENEDIS le 09/02/17		
	<u>EIFFAGE</u>		
CR24	EIFFAGE demande à la commune le prolongement de l'arrêté pour les rues du Clos les Alletête et du Prés car la tranchée ne pourra être remblayée tant qu'ENEDIS n'est pas intervenu pour finaliser le passage des câbles sous l'ouvrage existant. Fait EIFFAGE indique les éléments suivants : - Levée topographique fut réalisée le 17/02/17 ; VERDI reste en attente d'un retour - Le piquetage de la dalle du poste, ainsi que la matérialisation du niveau 0 soit 82.00 sera réalisé pour l'intervention de l'entreprise CORETEL ; Fait		
CR24	- Les travaux de 1^{ère} phase seront terminés au 24/02/17 ; À l'exception de la confection des murets technique (entreprise en cours d'agrément à l'OPAC) - La balayeuse passera le 24/02/17 ; Fait - La transmission des devis des TS mis à jour seront transmis à VERDI la semaine prochaine pour visa et transmission à l'OPAC pour l'établissement de l'avenant. Fait		
CR21	L'Opac demande la mise à jour du plan de clôture et confirme celle au pourtour du bassin. – Eiffage indique qu'il est en attente de l'optimisation de l'emprise du bassin. Retour fait par Verdi		
CR20	GPA demande qu'il lui soit transmis les plans d'altimétrie des parcelles, bassin et zone de compensation – Eiffage indique que les plans seront transmis la semaine prochaine.	26/01/17	Eiffage
CR20	Faire un retour sur la prestation d'enrobés en remplacement des pavés drainants dans l'avenant. Suite aux indications mentionnées au PPRI, ainsi que dans le rapport du commissaire enquêteur (page 9) « <i>qu'est autorisée la création d'aires de stationnement sous la condition de ne pas entraîner d'imperméabilisation du sol</i> ». L'Opac et Verdi demande le maintien des pavés drainants.	PM	
CR20	Fournir plans et notes de calculs RECTOR des Poutres passerelle à SOCOTEC pour VISA. – Suite à un échange téléphonique avec Verdi, SOCOTEC indique de ne plus avoir d'avis suspendus. Confirmera cette information dans les jours à venir. Fait	27/10/16	Eiffage
CR10	Fournir les éventuelles mises à jour du dossier EXE de la passerelle à FONDASOL	PM	Eiffage
	<u>DEMATHIEU & BARD</u>		
CR24	DEMATHIEU & BARD indique qu'un état des lieux aura lieu le 27/02/17. Fait		
	<u>VERDI</u>		
CR24	VERDI informe que l'entreprise Loiseleur à transmis par mail son planning d'intervention mis à jour et les demande d'agrément (DAM) et qu'ils seront transmis à titre d'information à l'OPAC et GPA à titre d'information. Fait et visé par VERDI		
CR22	<u>Vu hors réunion</u> : Verdi indique la présence d'une nappe affleurante au projet soit une côte NPHE à 80,80m, il n'est pas envisageable d'approfondir celui-ci : fond à 81.00. Cependant il peut être envisagé de limiter les emprises dans les jardins en créant des zones de compensation dans les lots libre.	PM	
CR21	Verdi informe que suite à un échange téléphonique avec SOCOTEC sur le dossier de la passerelle et plus précisément des poutres, SOCOTEC reste en attente d'Eiffage des NDC mise à jour. – RAPPEL		
	<u>BUREAU DE CONTRÔLE</u>		
	Voir fiche F5 du 24/02/17		

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné																																																																																																																																																																
SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER																																																																																																																																																																			
CR3	ORDRES DE SERVICE Les entreprises ont été notifiées par OS par l'OPAC le 18/04/2016. EFFECTIFS/INTEMPÉRIES <u>Tableau de suivi des intempéries :</u> <table><tr><th>Date</th><th>Motif intempéries</th></tr><tr><td>09/11/2016</td><td>Pluviométrie</td></tr><tr><td>10/11/2016</td><td>Pluviométrie</td></tr><tr><td>23/11/2016</td><td>Pluviométrie</td></tr></table> PLANNING / AVANCEMENT DES TRAVAUX	Date	Motif intempéries	09/11/2016	Pluviométrie	10/11/2016	Pluviométrie	23/11/2016	Pluviométrie	PM																																																																																																																																																									
Date	Motif intempéries																																																																																																																																																																		
09/11/2016	Pluviométrie																																																																																																																																																																		
10/11/2016	Pluviométrie																																																																																																																																																																		
23/11/2016	Pluviométrie																																																																																																																																																																		
CR24	Planning d'intervention LOISELEUR mis à jour le 21/02/17 PLANNING PREVISIONNEL D'EXECUTION (hors intempéries et entretien)  LOISELEUR PAYSAGE SPORT RECYCLAGE MILLY SUR THERAIN-LOTISSEMENT RUE DU CLOS <table><tr><th>ANNEE</th><th colspan="15">2017</th></tr><tr><th>MOIS</th><th colspan="15">Avril</th></tr><tr><th>SEMAINES</th><th colspan="5">14</th><th colspan="5">15</th><th colspan="5">16</th></tr><tr><th>JOURS</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>10</th><th>11</th><th>12</th><th>13</th><th>14</th><th>17</th><th>18</th><th>19</th><th>20</th><th>21</th></tr><tr><td>ABATTAGE</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>FAUCHAGE</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>ETREPAGE</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>GRIFFAGE SUPERFICIEL</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>SEMIS PRAIRIE FLEURIE</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>RENFORCEMENT DE LA HAIE</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	ANNEE	2017															MOIS	Avril															SEMAINES	14					15					16					JOURS	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	ABATTAGE																FAUCHAGE																ETREPAGE																GRIFFAGE SUPERFICIEL																SEMIS PRAIRIE FLEURIE																RENFORCEMENT DE LA HAIE																	
ANNEE	2017																																																																																																																																																																		
MOIS	Avril																																																																																																																																																																		
SEMAINES	14					15					16																																																																																																																																																								
JOURS	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21																																																																																																																																																				
ABATTAGE																																																																																																																																																																			
FAUCHAGE																																																																																																																																																																			
ETREPAGE																																																																																																																																																																			
GRIFFAGE SUPERFICIEL																																																																																																																																																																			
SEMIS PRAIRIE FLEURIE																																																																																																																																																																			
RENFORCEMENT DE LA HAIE																																																																																																																																																																			
CR24	Remblayage des tranchées du lotissement terminé; Pose des chambres PTT terminée ; Travaux restants à réalisés :																																																																																																																																																																		
CR23	- Clôture du bassin - Raccordement PTT sur environ 30m sur le trottoir le long de la RD ; Fait - Réglage des voiries (GB et TV) ; Fait partiellement Dans un souci de coordination technique et de planning, la tranchée rue du Clos Alletete pour le raccordement réseaux sera réalisée en 2^{ème} phase. MISE À DISPOSITION / RÉCEPTION / DOE	PM																																																																																																																																																																	
CR25	Sans objet SOUS TRAITANCE																																																																																																																																																																		
CR3	Dans le cas d'une sous-traitance, le titulaire transmettra la demande d'agrément du sous-traitant au MOA. Le MOA dispose ensuite d'un délai de 15 jours pour valider la demande d'agrément.	PM	TOUS																																																																																																																																																																
CR24	<u>Tableau de suivi des sous-traitants :</u> <table><tr><th>Titulaire</th><th>Prestations</th><th>Entreprise</th><th>Inspection commune</th><th>DC4</th></tr><tr><td>EIFFAGE</td><td>Réalisation d'une passerelle en béton armé</td><td>BRUYERE</td><td>FAIT</td><td>TRANSMIS</td></tr><tr><td>EIFFAGE</td><td>Assainissement sous vide</td><td>BARRIQUAND</td><td>FAIT</td><td>TRANSMIS</td></tr><tr><td>EFFAGE</td><td>Construction des murets techniques</td><td>DHEILLY TARVERNE</td><td>?</td><td>?</td></tr></table>	Titulaire	Prestations	Entreprise	Inspection commune	DC4	EIFFAGE	Réalisation d'une passerelle en béton armé	BRUYERE	FAIT	TRANSMIS	EIFFAGE	Assainissement sous vide	BARRIQUAND	FAIT	TRANSMIS	EFFAGE	Construction des murets techniques	DHEILLY TARVERNE	?	?																																																																																																																																														
Titulaire	Prestations	Entreprise	Inspection commune	DC4																																																																																																																																																															
EIFFAGE	Réalisation d'une passerelle en béton armé	BRUYERE	FAIT	TRANSMIS																																																																																																																																																															
EIFFAGE	Assainissement sous vide	BARRIQUAND	FAIT	TRANSMIS																																																																																																																																																															
EFFAGE	Construction des murets techniques	DHEILLY TARVERNE	?	?																																																																																																																																																															

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
D.I.C.T – ARRETES DE CIRCULATION – AUTORISATIONS DE VOIRIE – DEVIATIONS			
CR3	<u>D.I.C.T.</u> Fournir une copie des récépissés de DICT à VERDI.	PM	EIFPAGE
CR19	<u>ARRETES</u> Verdi demande qu'une copie de toutes les demandes d'arrêtés et/ou de permission de voirie faite et à venir lui soit transmise	PM	EIFPAGE
CR11	La mairie demande que les livraisons ne cheminent pas par la déviation envisagée ci-dessous lors de la réalisation de la tranchée commune rue du Clos Alletete.	PM	Tous

HYGIENE – SECURITE – INSTALLATIONS			
CR3	<u>INSTALLATIONS DE CHANTIER</u> VERDI rappelle que l'entreprise est tenue de respecter le cahier des charges, notamment en termes de limitation des nuisances (Cf. Chapitre 4.1 du CCTP / Partie : Prescriptions pour limiter l'impact des chantiers sur l'environnement Extrait de la Charte « Chantier vert » -).	Juin 2016	EIFPAGE
CR4	<u>CONSTAT D'HUISSIER</u> EIFPAGE indique qu'un exemplaire du constat d'huissier est à disposition dans la cabane de chantier.	PM	TOUS
CR3	Fournir une copie du constat d'huissier à l'OPAC, la Mairie et à VERDI.	RAPPEL	EIFPAGE

SUJETS ABORDÉS			
CR17	<u>VOIRIE</u> EIFPAGE informe que la couche de forme+sol support se tassent localement sur environ 10/20cm. Voir l'avis / préconisations de FONDASOL à ce sujet. Les essais de plaques seront réalisés lundi 12/12/2016 => Fait et rapport remis le 12/12/2016 => PF2 atteint sur tous les essais voirie. Au vu du caractère évolutif du sol support, envisager la réalisation de la GB uniquement sur les zones de circulations PL du chantier bâtiment. Détails sur les nivellements en pourtour de bâtiment à voir.	PM PM PM PM	VERDI / EIFPAGE MOE / ENT
CR16	La Mairie indique que la voirie de la RD sera refaite courant 2017 => envisagé par conséquent la réalisation de la traversée avant (avant phase de finition). La mairie rappelle : <i>La mairie demande que les zones susceptible de présenter de l'eau, même en faible quantité (décaissé centrale et berges) soit sécurisée afin qu'aucun enfant ne risque de s'y noyer. FAIT</i>	PM PM	EIFPAGE OPAC / GPA / VERDI
CR14	FONDASOL valide la méthodologie en cours relative à la substitution de sol et structure de voirie.	PM	EIFPAGE
CR6	RAL 3004 pour les mobiliers urbains et candélabres.	PM	EIFPAGE
	<u>ASSAINISSEMENT</u>		
CR10	Prendre en compte les remarques de Madame GLORIEUX du 02/08/2016 concernant le bassin	PM	EIFPAGE
CR5	Prévoir un coude au niveau de la surverse du bassin	PM	EIFPAGE
	<u>PASSERELLE</u>		
CR15	Pendant la durée des travaux, il sera prévu la mise en place de garde-corps temporaires. Les définitifs seront mis en place à la fin du projet, pendant la phase de finition.	PM	
	<u>RÉSEAUX DIVERS</u>		
CR25	L'entreprise BARRIQUAND est intervenue cette semaine pour la pose des événements et la protection des regards. <u>ENEDIS / ErDF</u>		

[illegible]

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
CR3	Monsieur KRAUZE a indiqué qu'il fallait prévoir une chambre L5T en limite de parcelle, permettant d'accueillir le télécom et la fibre.	PM	EIFFAGE
	<u>COMPENSATION ZONE HUMIDE</u>		
CR3	Une visite du site a été faite avec LOISELEUR et VERDI. LOISELEUR devra voir avec la mairie pour l'accès au site.	Juin 2016	Loiseleur

RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES, PLUS ET MOINS VALUES

N° Devis	Lot / Entreprise	Désignation	Montant HT	Validation
	Lot 2 / EIFFAGE	Optimisation génie civil télécom	-9 608,20 €	En cours
	Lot 2 / EIFFAGE	Re profilage suite tassement (<u>quantités à affiner</u>)	16 599,00 €	En cours
16/395	Lot 2 / EIFFAGE	Mise en place d'une chambre L4T	940 €	En cours
16/389	Lot 2 / EIFFAGE	PV pour géotextile R+S dito demande FONDASOL	5 523,70 €	En cours
16/319	Lot 2 / EIFFAGE	Substitution de sols	105 922,52 €	En cours
16/227	Lot 2 / EIFFAGE	Remplacement des vannes VACUFLOW (Barriquand) par des vannes AIRVAC (SOC)	18 900,00 €	En cours
16/2111	Lot 2 / EIFFAGE	Voirie d'accès à la pâture sud	7 150,40 €	En cours
16/210	Lot 1 – Lot 2	Empierrement des plates formes bâtiment	72 674 €	En cours
17/061	Lot 2 / EIFFAGE	Renforcement de voiries	113 425,73 €	En cours

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



Plateforme du Poste de Transformation

